

**CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE ST-AIME-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

6 AOUT 1997

A une séance ordinaire du conseil de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituel des séances, mercredi le 6^{ième} jour d'août 1997. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Rosario Fortin, Mario Tremblay, Gaston Lavoie et Dominique St-Pierre sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Daniel Boudreault, Sont absents Messieurs Rhéal Séguin et Daniel Cauchon.

97-08-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que l'ordre du jour est adopté tel que rédigé.

97-08-02 ADOPTION DU PROCES-VERBAL.

Sur proposition de Madame Dominique St-Pierre, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que le procès-verbal, de la séance ordinaire du 2 juillet 1997, est adopté tel que rédigé.

97-08-03 APPROBATION DES COMPTES A PAYER.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Rosario Fortin et résolu unanimement que les comptes suivants, présentés par la secrétaire-trésorière, sont acceptés.

170264	Sport Action Charlevoix	\$ 1,920.15
170265	Hydro-Québec	\$ 471.27
170266	Carte-Capitale/CorpRate	\$ 444.58
170267	Lapointe Raymond	\$ 25.33
170268	Gaudreault Suzanne	\$ 10.85
170269	Hydro-Québec	\$ 3,781.63
170270	Epicerie des Lacs	\$ 52.30
170271	Garage St-Aimé-Des-Lacs	\$ 151.75
170272	ANNULE	
170273	Les Publicatons Le Peuple	\$ 113.96
170274	MRC de Charlevoix-Est	\$ 16,980.63
170275	Distribtions Ricard & Gagné	\$ 39.51
170276	Syndicat	\$ 68.72
170277	Bell Canada	\$ 197.82
170278	RIDESCE	\$ 3,165.36
170279	Revenu Canada	\$ 1,472.99
170280	Revenu Québec	\$ 1,935.83
170281	Envirolab	\$ 685.77

170282	Simon Thivierge & Fils Inc.	\$ 16,338.42
170283	Formules d'Affaires CCL	\$ 280.19
170284	Assurance-vie Desjardins-Laurentienne	\$ 530.38
170285	Henri Jean & Fils	\$ 22.77
170286	Photos ABS	\$ 79.64
170287	UAP La Malbaie	\$ 182.04
170288	Béton Dallaire Ltée.	\$ 90.72
170289	Pneudis la Malbaie	\$ 64.39
170290	Simard & Beaudry Inc.	\$ 477.14
170291	Société d'Histoire de Charlevoix	\$ 20.00
170292	Hippodrome de la Vallée	\$ 50.00
170293	Banque Nationale du Canada	\$ 2,785.61
170294	Ministre des Finances	\$ 28.49
170295	Services Sanitaires Charlevoix	\$ 2,493.75
170296	COOP. Cablo. NDDMonts	\$ 39.88
170297	Louveteaux & Jeannettes St-Aimé-NDDM	\$ 25.00
170298	Construction JD Inc	\$ 1,036.99
170299	ANNULE (Gagnon Joseph-Aimé)	
170300	Performance Ford Mercury Ltés.	\$ 38.70
170301	Rochefort Denis	\$ 36.00
170302	Caisse Pop. Desj. St-Aimé-Des-Lacs	\$ 278.24
170303	Garage Paul Tremblay	\$ 25.07
170304	Lavoie Martial	\$ 102.56
170305	Gaudreault Suzanne	\$ 15.13
170306	Boies Daniel	\$ 45.00
170307	Soudure N .L. Enr.	\$ 253.97
170308	Gaudreault Emilien	\$ 365.00
170309	Gaudreault Patrice	\$ 35.00
170310	Henri Jean & Fils	\$ 355.77
170311	Simard & Beaudry Inc.	\$ 55.89
170312	Ouellet Claude	\$ 45.00
170313	UMRCQ	\$ 159.54
170314	Guay Cajetan	\$ 65.00
170315	Scierie 95 Inc.	\$ 177.77
	Salaires	\$ 6,152.16

97-08-04 DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER, POUR UNE DUREE DE TROIS (3) ANS, SOIT : 1997-1998, 1998-1999 ET 1999-2000.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs, demande des soumissions et ce, par le biais du journal Le Peuple, pour l'entretien de certains chemins et rues de la susdite municipalité pendant l'hiver de : 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000 soit une durée de trois (3) ans. Cette demande de soumission se lit comme suit :

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que :

La municipalité de St-Aimé-Des-Lacs, demande des soumissions pour l'entretien de certains chemins et rues de la susdite municipalité pendant l'hiver de 1997-1998, 1998-1999 et 1999-2000, soit une durée de trois (3) ans. Les soumissions seront reçues par la secrétaire-trésorière au 119, rue Principale à St-Aimé-Des-Lacs jusqu'à seize (16) heures le 3 septembre 1997 et elles seront ouvertes le même jour à seize heures trente (16h30)..

Que les soumissions devront être faites sur le formulaire fournit à cet effet par la dite municipalité au bureau municipal à l'adresse ci-haut mentionnée.

Que les soumissions qui ne seront pas faites sur ledit formulaire, ne seront pas prises en considération.

Que la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

97-08-05 AUTORISATION A LA MRC DE CHARLEVOIX-EST POUR LES DOSSIERS DE PLAINTES DU BREFQ.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs, autorise la MRC de Charlevoix-Est à effectuer les démarches nécessaires concernant la préparation et la défense des dossiers de plaintes du BREFQ.

97-08-06 APPROBATION DES DEPENSES POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que le Conseil approuve des dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant de \$16,338.42, conformément aux stipulations du ministère des Transports. Que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

97-08-07 VOIRIE : TRAVAUX A EFFECTUER.

Sur proposition de _____, appuyé de _____ et résolu unanimement que le conseil décrète les travaux de voirie suivants : location d'une niveleuse pour un montant d'environ deux mille dollars (\$2,000.00) et ce, pour les accotements des chemins municipaux.

97-08-08 ACHAT D'UNE FAUCHEUSE A MARC DESCHESENE MACHINERIE AGRICOLE.

ATTENDU QUE la municipalité désire faire l'achat d'une faucheuse de marque INTER à strap ;

ATTENDU QUE l'estimé reçu pour la dite faucheuse est au montant de neuf cent soixante-quinze dollars (\$975.00) plus taxes ;

ATTENDU QUE la faucheuse sera prêtée et ce, pour en faire l'essai ;

ATTENDU QUE si l'essai est concluant la municipalité procédera à l'achat de celle-ci ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Rosario Fortin, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu sur division (contre : Madame Dominique St-Pierre) que suite à l'essai de la faucheuse la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs procède à l'achat de celle-ci pour un montant de neuf cent soixante-quinze dollars (\$975.00) plus taxes et ce, de Marc Deschêne, vente et achat de machinerie agricole.

97-08-09 ACQUISITION D'UNE PARTIE DE TERRAIN APPARTENANT A MONSIEUR MARTIAL LAVOIE.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Dominique St-Pierre et résolu unanimement que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs, procède à l'acquisition d'une partie de terrain appartenant à Monsieur Martial Lavoie, sur le lot numéro 309-P, et ce par cession.

97-08-10 MANDAT DE L'ARPENTEUR.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Rosario Fortin et résolu unanimement que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs mandate Monsieur Philippe Maheux, arpenteur-géomètre, pour exécuter l'arpentage d'une partie du lot numéro 309-P du cadastre officiel du Canton de Sales, sur le chemin Pied-Des-Monts à St-Aimé-Des-Lacs.

97-08-11 MANDAT DU NOTAIRE.

Sur proposition de Madame Dominique St-Pierre, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs, mandate Madame Lise Robitaille, notaire, pour effectuer le contrat d'acquisition d'une partie du lot numéro 309-P, du cadastre officiel du Canton de Sales, appartenant à Monsieur Martial Lavoie.

97-08-12 MANDAT POUR LA SIGNATURE DU CONTRAT D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DE TERRAIN APPARTENANT À MONSIEUR MARTIAL LAVOIE.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que le maire et la secrétaire-trésorière sont mandatés pour signer le contrat d'acquisition d'une partie de terrain appartenant à Monsieur Martial Lavoie, lot numéro 309-P et ce, pour et au nom de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs.

97-08-13 TRAVAUX DE VOIRIE : REMPLISSAGE DE FOSSE, RALLONGEMENT DE PONCEAU ET GRAVIER CHEMIN PIED-DES-MONTS.

Sur proposition de Monsieur Rosario Fortin, appuyé de Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs engage Simon Thivierge Fils Inc. pour les travaux suivants : remplissage de fossé, rallongement et pose d'un ponceau ainsi que la pose de gravier sur le chemin Pied-Des-Monts et, pour un montant maximum de deux milles cinq cents dollars (\$2,500.00).

97-08-14 ABROGER LA RESOLUTION #97-06-13 CONCERNANT LA LOCATION DE POMPE AVEC OPERATEUR POUR LE REMPLISSAGE DE PISCINE.

ATTENDU QUE les piscines ne sont pas toutes de la même grosseur et qu'il est impossible de déterminer le coût de remplissage ;

ATTENDU QUE la municipalité ne peut mettre une autre municipalité en alerte pour le service incendie pendant que le camion auto-pompe remplit une piscine ;

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent abroger la résolution # 97-06-13 concernant le remplissage des piscine ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Gaston Lavoie, appuyé par Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que les membres du conseil, de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs , abrogent la résolution numéro 97-06-13 et dorénavant il n'y aura plus de remplissage de piscine par la municipalité.

97-08-15 FACTURE DE 500 MILLIONS DU M.A.M..

ATTENDU QUE le Ministre des Affaires municipales se prépare à refiler une facture de \$500 millions aux municipalités et qu'inévitablement cela aura un effet important sur le compte de taxes municipales des contribuables malgré toute la bonne volonté des élus municipaux ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Gaston Lavoie, appuyé par Madame Dominique St-Pierre et résolu unanimement que la municipalité fasse savoir au Ministre qu'elle s'oppose totalement à cette façon de faire pour atténuer la déficite du gouvernement sur le dos des municipalités ;

QUE copie de cette résolution soit expédiée :

- au ministre des Affaires municipales Monsieur Rémy Trudel
- au député de Charlevoix Monsieur Rosaire Bertrand
- à l'U.M.R.C.Q.
- à la M.R.C. de Charlevoix-Est
- aux municipalités de Charlevoix-Est

97-08-16 FORMATION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL.

Sur proposition de Madame Dominique St-Pierre , appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs paie les coûts de formation soit : inscription et frais de déplacement à l'inspecteur municipal pour le cours sur la protection de milieux riverains.

97-08-17 PRIX POUR DECORATION DE MAISON LORS DU FESTIVAL DES TRANSPORTEURS ROUTIERS DE CHARLEVOIX.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu unanimement que la municipalité remet un prix de \$20.00 à Monsieur Serge Simard pour le concours de décoration des maisons dans le cadre du Festival des transporteurs routiers de Charlevoix 1997.

97-08-18 AUTORISATION AU CLUB AUTO SPORT CHRONO POUR 1997.

Sur proposition de Monsieur Rosario Fortin, appuyé de Monsieur Mario Tremblay et résolu sur division (contre : Madame Dominique St-Pierre) que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs, autorise le déroulement du « RALLYE AUTO CHARLEVOIX DE 1997 » et ce, sur les portions de routes mentionnées dans la

demande où il n'y a pas d'habitations afin d'éviter tout dérangement aux citoyens de la municipalité. Que la secrétaire-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité, la dite autorisation.

97-08-19 ACHAT ET POSE D'UN MOTEUR DANS LE CAMION CHEVROLET 1974.

Sur proposition de Monsieur Rosario Fortin, appuyé de Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs accepte l'estimé reçu au montant de mille huit cent quatre-vingt-sept dollars et cinquante-six cents (\$1887.56), taxes incluses, pour l'achat et la pose d'un moteur 350, 8 cylindres, reconditionné dans le camion Chevrolet 1974 et ce, du Garage St-Aimé-Des-Lacs.

CORRESPONDANCE.

Ministère des Affaires municipales (2 bulletins d'information), Madame France Lavoie (chemin lac Caribou).

97-08-20 CAMPAGNE PUBLICITAIRE CIHO.

ATTENDU QUE la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs a gagné dans le cadre du tirage membre corporatif, en décembre 1996, une campagne publicitaire d'une valeur de \$325.00 ;

ATTENDU QUE pour bénéficier de ces messages, il fallait présenter le certificat auprès du représentant Monsieur Jean-Rock Dufour ;

ATTENDU QUE CIHO a reçu une demande de publicité faite pour la municipalité et signée par Monsieur Bernard Gaudreault de Sport Action Charlevoix ;

ATTENDU QUE CIHO n'a pas vérifié auprès de la municipalité avant d'accepter cette publicité et ce, sans présentation du certificat requis ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Rosario Fortin, appuyé par Monsieur Gaston Lavoie et résolu unanimement que le conseil, de la municipalité de St-Aimé-Des-Lacs, demande à CIHO de corriger son erreur et ce, en remplaçant la campagne publicitaire au montant de \$325.00 utilisée par Action Sport Charlevoix et ce, sans autorisation de la municipalité de St-Aimé-Des-lacs. Que la campagne publicitaire soit valide jusqu'au 31 août 1998.

Attendu que lors de la rencontre en date du 4 août 1997, les membres du conseil ont décidé de fermer le bureau municipal les 13, 14 et 15 août 1997 et ce, pendant la tenue du congrès des secrétaires-trésoriers (CSMQ).

97-08-21 LEVEE DE LA SEANCE.

Sur proposition de Monsieur Gaston Lavoie, appuyé par Monsieur Rosario Fortin et résolu unanimement que la séance ordinaire est levée à 20h05.

MAIRE

SECRETARE-TRESORIERE